
De: François-Xavier MAQUAIRE <fmaquaire@gmail.com>
Envoyé: mardi 6 juillet 2021 23:03
À: pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr; Enquête publique DP
Objet: Liffre DP MECDU

Mesdames, Messieurs,

Je souhaitais vous faire part de mes observations de citoyens sur le projet Bridor.

Dans le document : <https://www.liffre-cormier.fr/wp-content/uploads/2021/05/Deliberation-Liffre-Cormier-Communaute-n%C2%B0-2019-151-Declaration-de-projet-concertation-prealable.pdf>

Je comprends que l'enjeu est avant tout financier : « L'implantation de telles entreprises impacterait de manière positive le nombre d'emplois locaux, les recettes fiscales, les commerces et services publics de proximité à l'échelle communautaire » et qu'il faut donc démontrer « le caractère d'intérêt général du projet »

Face au nombre d'emploi et aux recettes fiscales, un certain nombre de problématiques se posent :

- La consommation d'eau
- L'artificialisation des sols
- L'augmentation du trafic routier (logistique et employés)
- L'usage de camions frigorifiques
- Marchandise à destination d'un marché mondial
- Consommation d'énergie
- Pollution lumineuse

Au-delà de ces problématiques qui pèsent déjà lourdement en défaveur d'un caractère d'intérêt général, je souhaite exprimer mes opinions :

Fabriquer des produits surgelés, à basse qualité nutritionnelle, via du travail à la chaîne à forte pénibilité (travail de nuit) ne me semble pas être à la hauteur des enjeux actuels auxquels nous devons faire face.

Ces emplois industriels ont pour impact une perte d'emploi d'artisans.

D'un point de vue écologique ces produits vont transiter sur d'énormes distances avec une conservation de la chaîne du froid (consommation d'énergie).

Même l'argument du nombre d'emploi ne me semble pas déterminant : A quels projets sommes-nous en train de dire non pour les années futures en disant oui à ce type de projet ? Quid de la dépendance d'un unique employeur ?

Au-delà de mes opinions, j'aimerais qu'il soit démontré que le projet Bridor est compatible avec les objectifs du PCAET.

Avec toutes les informations dont je dispose je ne peux qu'exprimer que le projet Bridor en face du diagnostic accablant du PCAET est une aberration.

Rappel des objectifs du PCAET :

"- Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) - politique d'atténuation ;

- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux évolutions climatiques - politique d'adaptation.

Les élus de Liffre-Cormier Communauté ont fixé, de leur côté, 2 objectifs supplémentaires pour le territoire :

- **Développer les emplois, notamment dans le domaine de la transition énergétique**

- et améliorer la qualité de vie sur le territoire."

Comment le projet Bridor pourrait-il contribuer à ces objectifs ? emplois dans le domaine de la transition énergétique ? capacité de résilience du territoire (gestion de l'eau ? autonomie énergétique ?) ? Combien de personnes seront embauchées dans la communauté de commune ? comment se déplaceront ces personnes ? pour quel type d'emploi ? quelle pérennité de ce modèle agroalimentaire par rapport aux tendances actuelles ? (Circuits courts, le local). Augmentation du trafic routier ? amélioration de la qualité de vie (chemins ruraux ? empreinte au sol ?).

Devant l'importance du projet, la consultation et l'écoute réelle des citoyens n'est pas une option. Dit autrement, personne ne peut prétendre avoir obtenu le mandat des citoyens pour ce projet.

Veillez agréer mes sincères salutations,

François-Xavier Maquaire

38 Bis rue de mi forêt

35340 Liffré